

Synthèse du Contrat d'Etude Prospective

# Mer CEP

2013



# Sommaire

## Introduction

- 1.1. Une grande diversité des métiers de la mer ; le nautisme est le champ prioritaire du CEP ; les métiers portuaires en sont exclus 3
- 1.2. Nautisme : des avantages comparatifs de la Martinique dans un secteur soumis à une forte concurrence internationale 4
- 1.3. Pêche et aquaculture : des secteurs en grande difficulté 5
- 1.4. Etude et protection de l'environnement marin : des activités dont la pérennité est conditionnée par l'intervention des collectivités publiques 6
- 1.5. La marine marchande, l'ancêtre de la mondialisation 7

## 2<sup>e</sup> partie : Etat des lieux de la formation

- 2.1. L'EFPMA est le seul organisme de formation aux métiers de la navigation et forme également à des métiers de la réparation nautique 9
- 2.2. Dans le secteur de l'industrie nautique, construction et réparation navales, des formations sont dispensées par l'Education nationale et l'EFPMA 9
- 2.3. Dans le secteur de la plaisance et des loisirs nautiques, des formations sont dispensées par le CERFASSO (loisirs nautiques) et l'EFPMA 10
- 2.4. Dans le secteur de la pêche, des formations sont assurées par l'EFPMA, mais il n'y a pas de formation pour l'aquaculture 11
- 2.5. Dans le secteur des études et protection des milieux marins, une offre de formation locale relativement large si on prend en compte des spécialités générales comme la géographie 11

## 3<sup>e</sup> partie : Perspectives

- 3.1. Mutations et enjeux 12
- 3.2. Les besoins en compétences pour accompagner ces mutations 12

## 4<sup>e</sup> partie : Recommandations

- 4.1. Eclaircir l'horizon économique du secteur 15
- 4.2. Créer un environnement de travail favorable 17
- 4.3. Adapter l'offre de formation aux besoins en compétences 18





# Introduction

L'objectif des contrats d'études prospectives (CEP) est d'anticiper les changements et d'éclairer les stratégies d'action des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, en matière de politique de ressources humaines au service du développement de l'emploi et des compétences. A partir d'un état des lieux, l'étude prospective dresse un panorama de l'ensemble des évolutions de la branche professionnelle, du secteur ou du territoire et leurs conséquences sur l'emploi et les compétences à court, moyen, voire plus long terme. Ces travaux concluent, de façon partagée, sur un ensemble de préconisations et d'actions destinées à accompagner les évolutions.

L'Etat (DIECCTE<sup>1</sup> et Direction de la Mer), la Région Martinique, les organismes paritaires collecteurs agréés AGEFOS-PME et OPCALIA, et l'AGEFMA<sup>2</sup> ont convenu de mener un CEP dans le secteur des métiers de la mer à la Martinique

Le rapport final du CEP Mer (dont est tirée cette synthèse) est le fruit d'un travail collaboratif qui a mobilisé une quinzaine d'institutions concernées par les métiers de mer, l'emploi et la formation en Martinique. Ce rapport a été validé par le comité de pilotage de l'étude le 24 juin 2013.

<sup>1</sup> La DIECCTE : Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

<sup>2</sup> AGEFMA : Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique.





# 1<sup>re</sup> partie

## L'espace maritime martiniquais n'est pas suffisamment valorisé



### 1.1. Une grande diversité des métiers de la mer ; le nautisme est le champ prioritaire du CEP ; les métiers portuaires en sont exclus

« Les métiers de la mer, ce sont tous les métiers qui n'existeraient pas s'il n'y avait pas la mer ! ». L'activité maritime génère une activité économique et des emplois qui concernent différents secteurs d'activités : le transport de marchandises et de voyageurs, la pêche et l'aquaculture, la construction et la réparation navale, la gestion des activités portuaires, la plaisance, la recherche et l'environnement, voire le commerce et le tourisme.

Selon les termes du cahier des charges de l'étude, cette étude couvre cinq des six grands groupes de métiers identifiés préalablement, à savoir les métiers de la marine marchande, les métiers de la construction et réparation navales, les métiers de l'étude et de la protection de l'environnement, les métiers de l'exploitation des ressources, les métiers de la plaisance professionnelle et des loisirs. Ainsi, les métiers portuaires sont exclus du champ de l'étude. De plus, le nautisme en est le champ prioritaire, comprenant ainsi, d'une part, l'industrie nautique, la construction et la réparation navales, d'autre part, la plaisance professionnelle et les loisirs nautiques.

#### Les métiers de la mer sont d'une grande diversité :

Pôles	Activités	Exemples de catégories de métiers
Marine marchande	Transport maritime de marchandises ou de personnes	Mécaniciens, marins du pont (cuisiniers, divertissement...)
Industrie nautique, construction et réparation navales	Construction, entretien et maintenance de bateaux : navires de pêche et de plaisance (matériel électronique, gréement, moteurs)	Ingénieur en construction navale, chaudronnier-soudeur, charpentier-bois, ouvriers voiliers, application aux navires de divers métiers de la métallurgie et de l'industrie mécanique (soudeurs, électriciens...)
Plaisance	Plaisance professionnelle, plaisance de loisirs	Skipper, capitaine de yacht, chef mécanicien de yacht, éducateurs sportifs en mer, emplois à terre générés (courtiers, accueil...)
Exploitation des ressources	Pêche maritime, culture marine	Mécanicien à la pêche, patron de pêche, matelot à la pêche, aquaculteurs, emplois à terre générés (vente et transformation des produits de la mer: poissonniers, emplois dans l'industrie agro-alimentaire...)
Etude et protection de l'environnement	Activités de recherche publique ou privée, protection de l'environnement et gestion des espaces naturels	Ingénieurs, chercheurs, plongeurs, géographes



## 1.2. Nautisme : des avantages comparatifs de la Martinique dans un secteur soumis à une forte concurrence internationale

### 130 entreprises ; 1200 salariés ; des recrutements par « radio ponton »

Le poids économique du secteur du nautisme a été estimé par un groupe de travail ad hoc sous l'égide de la Préfecture de la Martinique<sup>3</sup> : 130 entreprises travaillent dans le secteur du nautisme, employant 1200 salariés, dont 470 au Marin; 84 % de ces entreprises ont moins de 10 salariés.

Dans le sous-secteur de l'industrie nautique, construction et réparation navales, on compte 37 entreprises déclarant des salariés, dont 21 dans les catégories de «construction de bateaux de plaisance» et «réparation et maintenance navales», selon les statistiques 2011 basées sur les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) et les fichiers de la Direction de la Mer. Ce sous-secteur comprend 169 salariés en Martinique, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011. Le salaire annuel moyen est de 25,5 K€ et la masse salariale annuelle par entreprise de 116 K€<sup>4</sup>.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le secteur de la plaisance et des loisirs nautiques représente un parc de près de 12 600 navires de plaisance immatriculés (dont 80 % de navires à moteur). Le parc de navires de plaisance loués par des professionnels compte près de 300 navires loués avec ou sans équipage, dont 200 sans équipage et 100 avec équipage (c'est-à-dire strictement professionnel), au Marin, aux Trois-Ilets, au François et quelques-uns au Robert (aucun à Shoëlcher). De plus, dans le domaine de la surveillance des activités maritimes, la Direction de la Mer (DM) participe à la régulation des différentes activités en mer par la mise en place concertée avec les communes de plans de balisage des plages, un suivi de la réglementation des mouillages et l'instruction des dossiers relatifs aux nombreuses manifestations nautiques (120 par an) se déroulant chaque année en Martinique.

Peu d'offres d'emploi sont enregistrées par Pôle Emploi pour les métiers d'équipage et d'encadrement de la navigation maritime. Toutefois, les employeurs ont d'autres moyens d'effectuer des recrutements : annonces dans les media, recours à des cabinets de recrutement, candidatures spontanées, recrutement effectués en dehors de la Martinique... De plus, dans les secteurs de la plaisance professionnelle et de la marine marchande, de nombreux recrutements sont effectués de bouche à oreille (on parle même de « radio ponton »).

### Un problème de compétitivité-prix mais des atouts pour rebondir

#### Concurrence internationale, disparition de la défiscalisation, méconnaissance du secteur par les Martiniquais

Dans le domaine du nautisme, la Martinique n'a pas la compétitivité-prix des pays voisins, en raison notamment du poids de la masse salariale, fonction du haut niveau de protection sociale. La stratégie de développement du secteur doit donc consister à renforcer la compétitivité-qualité et à diversifier l'offre de prestations. Or, les coups de rabots successifs sur les niches fiscales par les gouvernements français depuis plusieurs années ont concerné également la défiscalisation outremer, si bien que les

<sup>3</sup> Le préfet de la Martinique a installé un comité de pilotage chargé d'une réflexion globale sur le développement du nautisme à la Martinique, le 8 juin 2012. Le poids économique du secteur est estimé en introduction du projet de plan d'actions.

<sup>4</sup> Source : CGSS - Exploitation des DADS (septembre 2011).



investisseurs sont moins incités à prendre position dans la filière nautique comme pour d'autres investissements productifs. Ainsi, le départ de nombreux loueurs professionnels (20 loueurs et 200 navires au Marin en 2012 versus 500+ en 1998) n'est pas sans lien avec le retrait de certains avantages liés à la défiscalisation.



La diversité des métiers de la mer n'est pas bien perçue par de nombreux jeunes et prescripteurs de formation. Ainsi, de nombreux métiers connexes aux marinas sont méconnus. De plus, les activités de skipper, de chefs d'entreprise du secteur du nautisme, d'officiers de la marine marchande ou de chargé d'étude dans des organismes de recherche ou bureaux d'études de l'environnement marin sont considérées comme inaccessibles aux Martiniquais.

### **Un savoir-faire dans des domaines tels que la voilerie ou l'électronique embarquée, une situation idéale dans l'Arc antillais**

La Martinique dispose d'un réel savoir-faire dans certains domaines: électronique embarquée, voilerie-sellerie, grément... Ainsi, le Marin serait un des centres de maintenance les plus recherchés de la zone Caraïbe.

Le nautisme est un des secteurs à plus fort potentiel de développement en Martinique, en raison des caractéristiques géomorphologiques de l'île, du développement de l'économie des loisirs et d'une demande pour le stationnement de navires (au mouillage et à sec) et de prestations de gardiennage supérieure aux capacités offertes.

Les activités de nautisme sont développées en Martinique et se concentrent majoritairement sur le territoire de l'Espace Sud. La figure ci-contre présente les localisations des marinas, des zones de mouillage – organisées ou non, ainsi que les principales zones fréquentées par les structures touristiques (transport de passagers, croisière à la journée). Ces dernières se concentrent principalement sur la côte Sud Caraïbe et sur la côte Atlantique, au niveau des communes du François et du Robert.

## **1.3. Pêche et aquaculture : des secteurs en grande difficulté**

### **Pêche : 3 000 emplois directs et indirects ; 12 % de la richesse créée dans le secteur primaire, mais un secteur sous la menace des espèces invasives et confronté à la pollution des eaux par le chlordécone**

La pêche en Martinique joue un rôle important au sein de l'économie : il s'agit de la deuxième source de valeur ajoutée du secteur primaire et le secteur représenterait environ 3 000 emplois directs et indirectes<sup>5</sup>. Au-delà de cette dimension purement économique, la pêche constitue un véritable lien social du fait de son caractère artisanal et vivrier. On compte un millier d'armements, ce qui place la Martinique au second rang national en nombre de navires, après la Charente maritime, du fait du

<sup>5</sup> Donnée issues de la Direction de la mer et mentionnée au sein de la «Proposition de résolution européenne», n° 575, Senat

poids de la petite pêche. La production locale représente moins de 60 % de la consommation locale<sup>6</sup>.

La protection de la ressource s'est traduite dans les années précédentes par la mise en place de 8 zones de cantonnements de pêche qui ont pour vocation d'aider à repeupler les fonds marins pour une meilleure exploitation de la ressource démersale<sup>7</sup>. L'efficacité de ces zones est peu évaluée par manque de suivi. Le département compte 8 ports de pêche et 16 aménagements de pêche d'intérêt départemental (APID) ; et il existe plus d'une centaine de points de débarquement.

La pêche présente un gros potentiel de développement, avec des ressources halieutiques abondantes et une grande diversité des espèces. De plus, les dispositifs concentrateurs de poissons (DCP) ont permis un développement significatif de la production et la diversification des espèces pêchées (thon noir, thon jaune...). Néanmoins, ce potentiel est aujourd'hui sous-exploité et se trouve freiné à plusieurs niveaux: menaces des espèces invasives, notamment le poisson-lion, pollution des eaux par le chlordécone, une flottille vétuste, un coût du carburant élevé, une faible structuration de la filière de commercialisation ou encore par certaines dispositions prises au niveau européen dans le cadre de la politique commune de la pêche (PCP).

### **Aquaculture : 21 fermes, 20 emplois salariés, une production annuelle de moins de 90 tonnes**

Le secteur aquacole est peu développé. Les fermes produisent principalement de l'ombrine. Elles ont entre 1 et 2 salariés (environ 20 emplois salariés en tout) et produisent quelques 89 tonnes pour un poids économique inférieur à 900 K€. L'aquaculture souffre de fortes contraintes administratives d'installation, d'un manque d'organisation du secteur et d'un approvisionnement non sécurisé en alevins. D'un autre côté, l'association ADEPAM<sup>8</sup> apporte une aide aux exploitants aquacoles et candidats à l'installation depuis 1995.

## **1.4. Etude et protection de l'environnement marin : des activités dont la pérennité est conditionnée par l'intervention des collectivités publiques**

### **Des métiers variés mais peu d'entreprises privées**

Les activités de recherche publique ou privée, études et vulgarisation des sciences sont exercées par des ingénieurs, des chercheurs et des plongeurs. En Martinique, il y a peu d'employeurs ; les principaux sont : IFREMER, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), quelques bureaux d'étude (exp., Impact Mer, CREOCEAN), Carbet des Sciences, UAG.

Les activités de protection de l'environnement et gestion des espaces naturels sont exercées par des ingénieurs, des plongeurs, des géographes, des agents de suivi des espaces protégés, des brigades du littoral... Les employeurs sont principalement des collectivités territoriales et leurs satellites (exp., Ges-

<sup>6</sup> A noter qu'il n'existe pas de chiffre officiel de la production, donc ces données doivent être considérées avec réserve.

<sup>7</sup> Les espèces démersales sont celles qui vivent au fond de la mer.

<sup>8</sup> ADEPAM : Association pour la Défense des Producteurs Aquacoles Martiniquais.





tion du Contrat de Baie de Fort-de-France à la CACEM; Direction de l'environnement marin à la DEAL<sup>9</sup>, PNRM<sup>10</sup>), des associations (exp., Observatoire des Milieux Marins de Martinique (OMMM). Il y a peu d'entreprises privées, essentiellement des bureaux d'études techniques (exp., Safege, Egis eau ou Artelia).

## **Une activité nécessaire pour le développement durable et un potentiel de retombées touristiques**

De multiples activités professionnelles et de loisirs se côtoient sur cet espace naturel très sensible qu'est le milieu marin: pêche, aquaculture, navigation et nautisme, sport et découverte..., avec des risques de conflits d'usage et des impacts plus ou moins importants sur les biocénoses et les biotopes environnants. De plus, le nautisme s'est développé en Martinique sans une réelle planification spatiale. La répartition de cette pratique est majoritairement concentrée autour de l'espace sud et participe au mitage et à la dégradation du littoral. Les activités d'entretien des bateaux sont également impactantes pour le milieu marin. En effet, elles combinent sur le même site des activités de réparation mécanique et de traitement de surface (carénage...).

De plus, le caractère insulaire de la Martinique en fait une île-bassin, où toutes les pollutions ont pour réceptacle le milieu marin. La qualité et la préservation des milieux littoraux dépendent directement de la maîtrise de l'érosion et des flux terrigènes et donc de l'occupation des sols et de la gestion hydraulique (assainissement, pratiques agricoles...).

La performance économique du tourisme est liée à la qualité des services collectifs rendus et au patrimoine naturel martiniquais. Il ne peut y avoir de croissance de la demande privée solvable liée au tourisme – donc des retombées sur l'emploi – sans géographie physique de qualité: environnement terrestre, environnement marin, préservation du milieu naturel, urbanisme, paysages.

## **Des difficultés à pérenniser des activités qui portent sur un « bien public », dont le potentiel d'emplois durables est méconnu**

Ces activités portent sur des « biens publics » et ne sont pas suffisamment rentables financièrement pour qu'elles puissent être mises en œuvre par la seule initiative privée. C'est ainsi que plusieurs associations et les emplois offerts, comme les ouvriers côtiers, peinent à se pérenniser, à l'instar de « l'Association des éboueurs de la mer » ou telle ou telle association dédiée à l'observation des tortues ou autres mammifères marins. Comme conséquence de cette fragilité, les expériences de ces associations ne sont pas capitalisées.

Les principaux freins à desserrer pour que les activités de l'étude et de la protection de l'environnement marin se développent sont : la nécessité d'une prise de conscience de la population sur la possibilité de génération d'emplois durables par le milieu marin, une perte de la connaissance de la mer, un manque de compétences locales (d'où un recours à des bureaux d'études de France métropolitaine pour de nombreuses prestations), un manque de communication entre les acteurs (chercheurs, secteur public, bailleurs privés, tissu associatif), qui rend difficile l'identification des actions de chacun.

<sup>9</sup> DEAL : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

<sup>10</sup> PNRM : Parc naturel régional de Martinique.

## 1.5. La marine marchande, l'ancêtre de la mondialisation

Le terme marine marchande désigne tout ce qui fait l'objet, ou qui est en rapport avec le transport de marchandises ou de personnes. Les métiers exercés à bord des navires se regroupent principalement sous deux catégories : les mécaniciens et les marins du pont. Les marins du pont sont chargés de la sécurité à bord du navire, de la route de navigation et de son suivi. Ils sont aussi responsables du chargement et du déchargement du navire, de même que du fonctionnement des appareils de navigation. Parmi les navires du pont, le poste de capitaine constitue le grade le plus élevé. Les principaux métiers sont les suivants : matelot au commerce, lieutenant au pont, second capitaine, capitaine. On retrouve également à bord des navires un ou des cuisiniers et, pour ceux qui transportent des passagers, du personnel de service à la clientèle.

Le secteur de la marine marchande comprend 350 salariés en Martinique, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011. Le salaire annuel moyen est de 23 K€<sup>11</sup>. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Direction de la Mer recensait 40 armateurs au commerce et 56 navires armés immatriculés en Martinique. Les équipages sont principalement étrangers et les activités de gestion sont coordonnées au niveau national.

### 2<sup>e</sup> partie

## Etat des lieux de la formation



### 2.1. L'EFPMA, seul organisme de formation aux métiers de la navigation, forme également à des métiers de la réparation nautique

L'Ecole de Formation Professionnelle aux métiers Maritimes et Aquacoles (EFPMA), plus connue sous le nom de « l'Ecole de pêche » de Trinité, est le seul établissement dispensant des formations aux métiers de la navigation en Martinique : marine marchande, pêche, plaisance. La formation professionnelle continue (FPC) de base est le Certificat d'Initiation Nautique / Permis de conduire des moteurs marins (CIN / PCMM) qui permet d'exercer comme matelot. L'EFPMA propose également les formations suivantes, présentant des débouchés dans l'industrie nautique: en formation professionnelle initiale (FPI), un Bac Pro électromécanicien marine ; en FPC, un brevet de 750 kW (niveau V professionnel). Les personnes formées à l'EFPMA ont néanmoins vocation à exercer sur un navire. Les effectifs d'élèves sont en hausse entre 2009 et 2011 (de 68 à 104); les effectifs de stagiaires adultes sont stables (entre 170 et 183)<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Source : CGSS – Exploitation DADS (septembre 2011).

<sup>12</sup> Source : documents fournis par l'EFPMA.

### 3 diplômes proposés en formation initiale, et les métiers auxquels ils conduisent

Formation initiale		
Intitulé de la formation	Niveau	Prérogatives mer
CAP Matelot	V	Matelot
Bac Pro Conduite et gestion des entreprises maritimes	IV	Capitaine, après 12 mois de navigation au commerce sur des navires allant jusqu'à 500 UMS <sup>13</sup>
Bac Pro Electromécanicien Marine	IV	Chef mécanicien sur des navires allant jusqu'à 3000 kW (kilo watt), après 12 mois de navigation

### Spécialités proposées en formation professionnelle continue

Formation professionnelle continue		
Intitulé de la formation	Niveau	Prérogatives mer
Permis de conduire les moteurs / Certificat d'initiation nautique	Sans objet	Matelot et mécanicien, sur tous navires
Brevet de 750 kW (kilo watt)	V	Chef mécanicien, sur tous navires allant jusqu'à 750 kW, après 12 mois de navigation
Certificat de capacité	V	Capitaine sur navire allant jusqu'à 200 UMS, après 12 mois de navigation à la pêche (patron de petite navigation)
Capitaine 200 UMS	V	Capitaine sur navire allant jusqu'à 200 UMS, après 12 mois de navigation au commerce
Module 5 du Capitaine 200 UMS (voile) Prérequis : être capitaine 200 UMS	IV	Capitaine après 12 mois de navigation au commerce sur des navires à voile de moins de 200 UMS
Chef de Quart 500 Prérequis : être capitaine 200 UMS ou certificat de capacité	IV	Capitaine après 12 mois de navigation au commerce sur des navires de moins de 500 UMS

## 2.2. Dans le secteur de l'industrie nautique, construction et réparation navales, des formations sont dispensées par l'Education nationale et l'EFPMA

Outre les formations dispensées par l'EFPMA (voir supra).

### L'Education nationale propose des actions spécifiques en Formation professionnelle initiale

Ces formations sont :

- un Bac Pro Maintenance Nautique au LP Nérès du Marin et au LP Saint James de Saint-Pierre,
- un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), réparation et entretien des embarcations de plaisance au LP Nérès du Marin.

<sup>13</sup> UMS : système de mesure ; < 200 UMS : navires de volume inférieur à 100 tonneaux ; < 500 UMS : volume inférieur à 200 tonneaux.



De plus, l'Education nationale propose ponctuellement des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) qualifiantes. Ainsi, un appel à candidature a été lancé par le LP Nérís du Marin en octobre 2012 pour une FCIL maintenance nautique<sup>14</sup>.

### **Des formations non spécifiques aux métiers de la mer peuvent permettre d'accéder aux métiers de la mer**

Des exemples de formations dispensées au LP Nérís du Marin sont les suivantes :

- les formations ouvrages du bâtiment-métallerie,
- les formations en électrotechnique : les élèves trouvent des stages dans la marina du Marin,
- les formations en couture-mode offrent des débouchés dans la voilerie.

### **Les CQP sont des réponses complémentaires aux besoins exprimés**

Les certificats de qualification professionnelle (CQP) sont une réponse possible pour une formation plus adaptée aux besoins du marché. La Fédération des Industries Nautiques (FIN) propose des CQP au niveau national. Ainsi, le Greta Martinique Sud a ouvert un CQP Agent de maintenance et de services dans les industries nautiques<sup>15</sup>, du 5 mars 2012 au 5 novembre 2012, en réponse à un appel d'offres de la Région, faisant suite à un besoin exprimé par des professionnels. L'agent de maintenance apprend à entretenir un bateau à moteur ou à voile.

## **2.3. Dans le secteur de la plaisance et des loisirs nautiques, des formations sont dispensées par le CERFASSO (loisirs nautiques) et l'EFPMA (navigation)**

Certaines formations aux métiers de la navigation de l'EFPMA permettent d'exercer dans la navigation de plaisance, même s'il est vrai que les formations de l'EFPMA sont principalement dirigées vers le commerce et la pêche.

Le CERFASSO<sup>16</sup> propose des formations pour les loisirs nautiques : BPAA (niveau IV): BPJEPS<sup>17</sup> Activités aquatiques ; UC Plongée : Unité complémentaire Plongée au BP JEPS - Activités aquatiques ; CAEPMNS : Certificat d'aptitude professionnelle maître-nageur sauveteur ; CQP AMV (V): Certificat de Qualification Professionnelle animateur Loisirs Sportifs - Moniteur Voile (Source : CERFASSO - rapport d'activité 2010).

## **2.4. Dans le secteur de la pêche, des formations sont assurées par l'EFPMA, mais il n'y a pas de formation pour l'aquaculture**

L'EFPMA est le seul organisme en Martinique dispensant des formations en pêche, par voies de formation initiale et continue (voir supra).

Aucun organisme de formation ne dispense actuellement de formation dans le domaine de l'aqua-

<sup>14</sup> Source : Quotidien France-Antilles du 6 octobre 2012.

<sup>15</sup> Source : AGEFMA, lettre d'information n° 2 du 28 février 2012 <http://www.agefma.org/ravenala/newsletters/NWL-022012-2.html>

<sup>16</sup> CERFASSO : Centre Régional de Formation des Animateurs Sportifs et Socio-Educatifs.

<sup>17</sup> BPJEPS (IV) : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports.

<sup>18</sup> Ce laboratoire a ainsi réalisé une étude historique du patrimoine sous-marin de la rade de Pointe-à-Pitre.



culture en Martinique. L'EFPMMA n'a pas dispensé de formation en aquaculture depuis 2008, car les stagiaires ne parvenaient pas à s'insérer professionnellement.

Des établissements dispensent des formations valorisables dans le domaine de la transformation alimentaire et la valorisation des produits de la pêche. Ces formations sont dispensées sous statut scolaire ou universitaire : Bac Pro Technicien vente conseil qualité des produits alimentaires (LPA Robert) ; BTSa Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries (LPO Joseph Pernock) ; DUT Hygiène sécurité environnement (UAG Martinique - IUT).

## **2.5. Dans le secteur des études et protection des milieux marins, une offre de formation locale relativement large si on prend en compte des spécialités générales comme la géographie**

Le COMASSUB (Comité Martinique des sports subaquatiques) propose des **formations fédérales de plongeur**.

**Pour la recherche et les études sur le milieu marin**, l'UAG Pôle Martinique offre depuis 2012 un Master en gestion et expertise des milieux littoraux. Des études doctorales sont possibles au laboratoire Archéologie industrielle, histoire, patrimoine (AIHP-Géode)<sup>18</sup> de l'UAG Pôle Guadeloupe. De plus, les formations de l'UAG dans les spécialités de la géographie, de l'environnement et du tourisme peuvent être valorisées dans le domaine des études sur le milieu marin.

L'offre de formation pour la **surveillance et la protection de l'environnement littoral** est assurée principalement par l'enseignement agricole. Plusieurs formations sont proposées en Martinique, par voie de formation initiale, apprentissage et formation continue, du CAPA (entretien de l'espace rural, travaux paysagers) au BTSa (gestion et maîtrise de l'eau) et la licence professionnelle (Protection de l'environnement spécialité aménagement et gestion des ressources en eau en milieu tropical ; CNAM- LEGTA Croix-Rivail (cours de soir). Les titulaires de ces diplômes doivent alors passer un concours pour être garde du littoral ou garde pêche.

### **3<sup>e</sup> partie**

## **Perspectives**



### **3.1. Mutations et enjeux**

Le contexte concurrentiel exacerbé, les exigences qualité croissantes des clients et le vieillissement des chefs d'entreprise de plaisance professionnelle ou de réparation navale imposent de rationaliser la gestion de leur entreprise.

## **Enjeu 1 : La compétitivité des entreprises des métiers de la mer et le nautisme comme moteur du développement de la Martinique**

Dans le contexte économique d'une concurrence exacerbée par les importations, les entreprises qui ne seront pas compétitives disparaîtront. Cette recherche de performance peut se traduire non seulement par une rationalisation de la gestion pour une meilleure compétitivité-prix, mais aussi par la recherche d'une compétitivité-qualité et des stratégies de différenciation.

Au-delà des enjeux et opportunités pour la plaisance, il s'agit d'assurer l'essor de filière nautique toute entière, en capitalisant l'existant, tel que les marinas du Marin ou des Trois-Ilets, les ports comme celui du François ou de Case Pilote (le Port de Fort-de-France ayant une vocation commerciale), les écoles de voile, ou les sites de plongée réputés comme celui de Saint-Pierre ou du Rocher du Diamant. En effet, le développement des activités nautiques est un objectif qui se situe au cœur de plusieurs décisions du Comité Interministériel de l'Outremer (CIOM 2009), qu'il s'agisse de la pratique des sports nautiques, du développement de petites et moyennes entreprises du secteur, ou encore des grands projets structurants, tels que le Grand Saint-Pierre ou la redynamisation des Trois-Ilets.

## **Enjeu 2 : L'attractivité des métiers et la fidélisation des travailleurs**

Le vieillissement des chefs d'entreprise et marins pêcheurs et l'image inexacte de certains métiers du secteur sont deux des principaux maux dont souffre le secteur des métiers de la mer. Les entreprises et les organisations professionnelles en capacité d'anticipation seront celles qui auront largement intégré la nécessité de rationaliser la gestion de leur entreprise, qui sauront valoriser l'image des métiers, qui mettront en place des outils de gestion des ressources humaines permettant de fidéliser les travailleurs et qui anticiperont les départs à la retraite des dirigeants et des salariés par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elles auront préparé au mieux la transmission des entreprises et elles auront anticipé la pénurie dans les métiers où il y a déjà des difficultés de recrutement.

## **Enjeu 3 : La montée en compétences**

Les compétences doivent être adaptées aux mutations en cours. Les entreprises en capacité d'anticipation auront largement intégré la maîtrise de l'évolution des métiers sur le plan des matériaux (par exemple, utilisation de matières premières alternatives pour compenser la hausse du cours de matériaux habituellement utilisés) et/ou le plan technologique (innovation dans l'assemblage de matériaux différents, procédés nouveaux). Pour certains métiers, la polyvalence des salariés sera recherchée. Les entreprises survivantes auront su diversifier leurs activités, notamment la maintenance et la réparation d'articles dont elles assuraient uniquement la fabrication auparavant.

Une certaine flexibilité devra être maintenue lors de la mise en place de formations pour répondre aux besoins en compétences. En effet, l'état actuel du marché ne permet pas d'absorber plusieurs cohortes importantes d'apprenants dans une spécialité donnée. Les entreprises n'ont pas de visibilité sur les prochaines années et n'ont donc pas la capacité d'embaucher massivement.





### 3.2. Les besoins en compétences pour accompagner ces mutations

Dans la marine marchande, peu de besoins en compétences sont exprimés, car le recrutement est international. Le management de la sécurité est le principal besoin en compétences métiers annoncé. Les besoins en compétences culturelles et sociales sont principalement la pratique de l'anglais et les TIC.

#### Industrie nautique, construction et réparation navales

Les métiers phares de la construction et réparation navales sont la conception-dessin, mouliste, armement-équipement, motorisation. Plusieurs entreprises de la construction et de la réparation soulignent leurs **difficultés pour le recrutement d'ouvriers qualifiés** : la technologie, les matériaux et les normes évoluent, particulièrement dans les matériaux composites. Les entreprises demandent des candidatures pointues. **Le manque de compétences comme les hôtesse d'accueil ou dans des domaines liés à l'avitaillement conduit la clientèle potentielle à se diriger vers d'autres destinations**, alors même que les professionnels du secteur essaient de positionner la Martinique comme une destination / point de passage pour l'électronique embarquée ou la voilerie, pour lesquels leur savoir-faire est reconnu.



#### Plaisance professionnelle et loisirs nautiques

Ces besoins ont été exprimés par les entreprises interrogées et par les membres du groupe de travail plaisance professionnelle et loisirs nautiques du CEP. Outre la polyvalence demandée aux employés, ces besoins sont les suivants :

Plaisance professionnelle	Loisirs nautiques, en lien avec le tourisme, la santé et le sport
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métiers de la conception et de l'architecture navale : architecte naval, menuisier charpente marin..., notamment dans la perspective du développement des ports à sec</li> <li>• Métiers de la réparation et de l'entretien des moteurs : mécaniciens moteurs marins, scaphandriers (plongeurs professionnels), soudeur tôle marine</li> <li>• Métiers de la navigation : skipper (capitaine), hôtesse... pour la grande plaisance : chaudronnerie, électronique, voilerie, skipper, techniciens de maintenance</li> <li>• Accastillage</li> <li>• Web-marketing : la commercialisation suppose d'être familiarisé à l'outil Internet pour mettre en place des actions de marketing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sauveteurs aquatiques (maitre-nageur et sapeur-pompier)</li> <li>• Moniteurs aquagym</li> <li>• Conducteurs de scooters des mers (pour les randonnées)</li> <li>• Moniteurs de voile légère, de kayak et d'aviron</li> <li>• Moniteurs de plongée</li> <li>• animateurs de sentiers sous-marins</li> <li>• Professionnels de la balnéothérapie et de la thalassothérapie</li> <li>• Brigades vertes (environnement terrestre et côtier) et brigades bleues (environnement maritime et côtier).</li> </ul>

#### Pêche et aquaculture

La ligne stratégique qui se dégage pour la Martinique suppose une diversification des prestations offertes et une professionnalisation des acteurs du secteur. Les principaux besoins en compétences correspondants sont :

- des compétences métiers : frigoristes, électronique embarquée, hygiène, aquaponie (culture de végétaux en « symbiose » avec l'élevage de poissons)... ;
- des compétences managériales, notamment la capacité de gérer une petite entreprise ;
- des compétences marché, principalement la valorisation et la commercialisation des produits ;
- des compétences sociales et culturelles : lutte contre l'illettrisme, formations techniques adaptées à des publics souvent strictement créolophones, sensibilité aux enjeux environnementaux, connaissance des fondamentaux du patrimoine naturel et culturel martiniquais.

Les besoins en compétences concernent autant les patrons que les marins pêcheurs, ainsi que les encadrants intermédiaires (pour les entreprises qui en disposent).

### Etudes et protection de l'environnement marin

La protection de l'environnement consiste à : mettre en place des outils de protection (projets portés par les collectivités), évaluer l'impact des déchets industriels sur l'environnement marin (obligation des industriels), surveiller la qualité des habitats marins (être sur le terrain), surveiller l'humain (brigades) et éduquer. Les métiers permettant d'exercer ces activités sont, notamment : agents de suivi des espaces protégés ; techniciens, agents de terrain ; animateurs, brigades du littoral ; scientifiques ; éducateurs.

## 4<sup>e</sup> partie

## Recommandations



### 4.1. Eclaircir l'horizon économique du secteur

Dans un contexte économique marqué par une concurrence accrue des îles voisines pour le nautisme, des produits importés pour la pêche-aquaculture, les professionnels demandent de la visibilité sur les perspectives économiques, comme préalable à l'engagement dans des démarches d'amélioration de la gestion des ressources humaines et de montée en compétences par la formation. Il est proposé de faire évoluer la réglementation économique et les dispositifs d'aide, pour permettre aux marins-pêcheurs de faire l'acquisition de plus grands navires et d'avoir accès à du carburant moins cher et pour sanctuariser un mécanisme de défiscalisation pour la filière nautique locale. La concrétisation des opportunités dans le secteur du nautisme suppose un engagement politique fort, se traduisant concrètement sur le terrain par un renforcement des capacités d'accueil, la structuration de cette famille d'activités et l'élargissement des compétences des chefs d'entreprise et salariés. Pour la pêche, la principale orientation en matière d'aménagement est le développement et l'équipement des ports de pêche, en favorisant notamment la pêche hauturière. Des mesures d'accompagnement sont également nécessaires, concernant la structuration de la profession, l'amélioration des circuits de commercialisation et de valorisation des produits de la mer, le renouvellement de la flotte de pêche et la maîtrise du coût du carburant. Concernant l'aquaculture, il est proposé de mettre en place un outil collectif de gestion des alevins, de se diversifier vers d'autres espèces et d'échanger avec les autres usagers du littoral. Il s'agit également d'encourager les comportements éco-responsables, d'une part, en pérennisant les activités de protection du littoral, au moyen d'un pôle de compétences mer, d'un label «Martinique propre» et d'appels à projets, d'autre part, en favorisant un nautisme plus respectueux de l'environnement, par une organisation plus stricte du mouillage forain et une politique volontariste de gestion des épaves.



Orientation stratégique	Objectifs stratégiques	Actions	Pilotes	Publics-cibles	Horizon de réalisations		
					2013	2014-15	2016-17
<b>1. Eclaircir l'horizon économique</b>	11. Créer les conditions favorables à la pérennité des activités	A111. Créer une Maison de la Mer, observatoire et lieu d'échanges	Région, DM, FIN, CRPME <sup>19</sup>	Professionnels de métiers de la mer pratiquants des activités sportives et des loisirs nautiques, associations jeunes et adultes susceptibles d'être attirés par les métiers de la mer		X	
		A112. Faire évoluer la réglementation économique et les dispositifs d'aide	Région	Marins-pêcheurs et professionnels des services de soutien à terre, professionnels de la filière nautique, jeunes et adultes susceptibles d'être attirés par les métiers de la mer		X	X
	12. Faire du nautisme un moteur du développement de la Martinique	A121. Renforcer les capacités d'accueil pour le nautisme	Conseil Régional	Communes, promoteurs, plaisanciers	X	X	X
		A122. Accompagner les métiers connexes aux marinas par des formations adaptées et de la communication sur l'intérêt à diversifier les activités	FIN	Entreprises de services de soutien à terre		X	X
		A123. Assoir les activités sportives et de loisirs, en les aidant à se structurer et au moyen d'actions de communication	Conseil Régional	Pratiquants des activités sportives et de loisirs nautiques, associations	X	X	
		A124. Travailler l'image du nautisme au moyen de l'événementiel et en valorisant la sécurité	Région				
	13. Mettre en place des outils paragés tant pour les marins-pêcheurs que pour la aquaculteurs	A131. Poursuivre le développement et l'équipement des ports de pêche, en favorisant notamment la pêche hauturière	Conseil Régional	Pêcheurs		X	X
		A132. Renforcer : mettre en place un outil collectif de gestion alevins, se diversifier vers d'autres espèces et échanger avec les autres usagers du littoral	Conseil Régional	Pêcheurs, entreprises de services de soutien à terre		X	X
		A133. Aquaculture, mettre en place un outil collectif de gestion alevins, se diversifier vers d'autres espèces et échanger avec les autres usagers	Conseil Régional	Aquaculteurs		X	X
	14. Encourager les comportements écoresponsables	A141. Pérenniser les activités de protection du littoral, en mettant en place un pôle de compétences mer, en définissant un label «Martinique Propre» au moyen d'appel de projet	Conseil Régional	Acteurs de la protection des milieux marins, population en général	X	X	
		A142. Favoriser un nautisme plus respectueux de l'environnement par une organisation plus stricte du mouillage forain et une politique volontariste de gestion des épaves	Direction de la Mer	Plaisanciers		X	

<sup>19</sup> CRPME: Centre régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique (plus connu sous le nom de Comité des Pêches).



## 4.2. Créer un environnement de travail favorable

Il convient de poursuivre les actions menées pour valoriser l'image de la profession. Ainsi, une communication est à faire auprès des jeunes, afin de les familiariser avec les métiers du nautisme, de la marine marchande et des bureaux d'études spécialisés, tant pour les opportunités d'emplois qu'ils recèlent que pour les conditions d'exercice réelles de ces métiers, notamment sur le fait que ces métiers sont accessibles aux Martiniquais. Il est également retenu de développer le côté passion de la mer chez les jeunes martiniquais, en faisant naviguer ceux qui se forment dans ce domaine (exp., réparation de moteurs) et en recourant à l'évènementiel, grâce à la mise en valeur les skippers antillais. Les filières de formation doivent être clarifiées pour les jeunes et les prescripteurs. Pour cela, un groupe de travail composé d'acteurs de la formation aux métiers de la mer et de professionnels peut élaborer un guide synthétique sur les métiers et les filières de formation. Le contexte concurrentiel exacerbé, les exigences qualité croissantes des clients et le vieillissement des chefs d'entreprise de plaisance professionnelle ou de réparation navale imposent de rationaliser la gestion de leur entreprise. Les mutations économiques appellent des compétences croissantes en gestion et management des ressources humaines. Les impératifs de professionnalisation doivent se traduire notamment par le respect de normes de sécurité, de normes environnementales et des normes de qualité. Bien sûr, l'insuffisance de familiarisation avec l'informatique de gestion et les outils Internet constituent un désavantage comparatif, compte tenu de la place croissante de l'informatique sur les navires et des opportunités offertes par le web-marketing. Il est ainsi retenu de mettre en place un centre de gestion des entreprises de pêche pour améliorer la performance des entreprises.

Orientation stratégique	Objectifs stratégiques	Actions	Pilotes	Publics-cibles	Horizon de réalisations		
					2013	2014-15	2016-17
<b>2. Créer un environnement de travail favorable</b>	21. Poursuivre les actions menées pour valoriser l'image de la profession	A211. Communiquer sur la diversité des métiers de la mer et montrer que ces métiers sont accessibles aux Martiniquais	Rectorat Direction de la Mer FIN	Jeunes Martiniquais	X	X	
		A212. Clarifier les filières de formation pour les jeunes et les prescripteurs	Rectorat Direction de la Mer FIN	Jeunes Martiniquais, prescripteurs de formation (CIO...)	X	X	
	22. Améliorer les conditions de travail dans les métiers de la mer	A221. Continuer d'informer les entreprises de la filière nautisme et de la filière pêche sur les risques professionnels	CGSS <sup>20</sup>	Entreprises du nautisme et pêcheurs	X	X	
		A231. Préparer les chefs d'entreprise et leur conjoint à la GRH et la GPEC	DIECCTE	Entreprises du nautisme, pêcheurs, organisations professionnelles et assimilées : FIN, CRPMEM	X	X	X
	23. Professionnaliser la gestion des entreprises	A232. Préparer les chefs d'entreprise et les pêcheurs à l'élargissement des compétences attendues et mettre en place un centre de gestion des entreprises de pêche	FIN et CRPMEM	Chefs d'entreprise et leur conjoint ; marins-pêcheurs	X	X	

<sup>20</sup> CGSS: Caisse générale de sécurité sociale.



### **4.3. Adapter l'offre de formation aux besoins en compétences**

L'adéquation de la formation professionnelle initiale aux besoins en compétences du secteur de l'artisanat sera resserrée, en associant davantage les professionnels (FIN, Capitainerie du Marin...) à l'élaboration de la carte des formations.

Il s'agit également de prioriser la formation continue, en s'appuyant sur une organisation en réseau autour de l'EFPMA et du lycée des métiers du nautisme du Marin. Il est crucial de valoriser l'outil EFPMA, tant sur le plan de la gestion que de l'image et de la carte des formations. Les formations professionnelles continues dispensées par l'EFPMA seront élargies avec des modules sur la gestion et la création / reprise d'entreprise, sur la sécurité en mer, sur la dépollution ou sur le dialogue social, répondant ainsi à des besoins identifiés dans d'autres parties de ce document. Des formations pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont opportunes dans le contexte d'une diminution des dérogations de diplôme pour exercer le métier de marin-pêcheur. Des partenariats avec l'université (UAG) et l'Education Nationale permettront des complémentarités et passerelles, favorisant ainsi l'émergence de cadres intermédiaires et supérieurs dans le secteur maritime et aquacole. Les prestations offertes par l'EFPMA seront rendues plus accessibles à l'ensemble des Martiniquais, grâce à une meilleure territorialisation de l'offre de formation. Pour ce faire, des conventions de mise à disposition de locaux et de matériels avec des établissements d'enseignement dans le Sud (François, Robert ou Marin) et dans le Nord Caraïbe (par exemple, les locaux du CFPPA du Carbet.

Il est proposé de privilégier la flexibilité sur les formations lourdes, grâce aux certificats de qualification professionnelle (CQP) et aux échanges avec d'autres régions. En effet, Les CQP, formations courtes, sont adaptés comme mode de formation, dans un environnement changeant rapidement. Il convient également de privilégier des formations multipolaires, basées sur un tronc commun et des spécialités. Ces formations créent des conditions favorables au recrutement de 4\*6 apprenants dans 4 spécialités différentes, plutôt qu'un effectif de 24 apprenants dans une même spécialité, non absorbables par le marché. Ces formations multipolaires seraient particulièrement pertinentes dans l'hypothèse de la mise en place de formations de niveau supérieur. Sur un petit territoire comme la Martinique, il n'est pas possible de développer une expertise de formation dans toutes les filières des métiers de la mer. D'autres régions françaises et d'autres pays ont acquis des savoir-faire dont il est possible de bénéficier au moyen d'échanges et de partenariats. Il convient de renforcer et d'accompagner la politique de formation et de mise à jour des connaissances techniques des formateurs et solliciter les professionnels. L'action retenue est d'encourager les formateurs et enseignants de l'Education nationale, de la filière nautisme et des filières de formation connexes (soudure, électricité...), à s'inscrire dans les programmes européens et à participer à des stages en entreprise à la Martinique, au moyen d'actions de communication. De même, des visites et partenariats avec les lycées professionnels de France métropolitaine devront être intensifiés. Ces choix stratégiques se traduisent par des propositions d'évolution de l'offre de formation, pour chaque famille d'activités professionnelles, pour satisfaire les besoins en compétences métiers, en compétences managériales et de marché, et en compétences sociales et culturelles.

- **Nautisme** : de nombreuses compétences métiers nécessaires sont identifiées (voir supra), dans l'hypothèse où le secteur repartirait à la hausse. Des formations peuvent être mises en place, au moyen notamment de CQP comme déjà indiqué ; des formations de cadre, des formations en marketing et des formations nautiques courtes pour les commerciaux d'autres secteurs d'activités ; mettre en place des modules de formations favorisant le respect de l'environnement (techniques de voiles thermocollées, techniques de moussage d'injection), ce qui peut justifier des partenariats (établissements de La Rochelle, Lorient, Arcachon).
- **Pêche** : mettre en place des formations de mareyeur ou de fileyeurs, par les voies des CAP ou de CQP, ainsi qu'un BP cultures marines ; sensibiliser aux enjeux environnementaux et mieux faire connaître le patrimoine naturel et culturel martiniquais.
- **Aquaculture** : ouvrir un brevet professionnel (BP) cultures marines si le secteur se redresse.

Orientation stratégique	Objectifs stratégiques	Actions	Pilotes	Publics-cibles	Horizon de réalisations		
					2013	2014-15	2016-17
<b>3. Adapter l'offre de formation aux besoins en compétences</b>	31. Resserrer l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins avérés du secteur	A311. Mieux associer les professionnels à la définition de l'offre de formation	Rectorat	Elèves de la FPI EN métiers de la mer	X	X	
		A312. Prioriser la formation continue, en s'appuyant sur une organisation en réseau autour de l'EFPMA et du lycée des métiers du nautisme du Marin	Rectorat, Conseil Régional, DM	Auteurs de la formation dans le secteur	X	X	
		A313 Valoriser l'outil EFPMA, tant sur le plan de la gestion que de l'image et de la carte des formations	Région	Encadrement EFPMA, Région		X	
	32. Faciliter la formation tout au long de la vie	A321. Privilégier la flexibilité sur les formations lourdes grâce aux CQP et aux échanges avec d'autres régions	FIN, CRPMEM	Chefs d'entreprise et leur conjoint ; marins-pêcheurs	X	X	
		A322. Renforcer et accompagner la politique de formation et de mise à jour des connaissances techniques des formateurs et solliciter les professionnels	Conseil Régional, Rectorat, DM	Enseignants de spécialités métiers de la mer en lycées professionnels et à l'EFPMA	X	X	X
	33. Mettre en place des actions de formation répondant aux besoins	A331. Satisfaire les besoins en compétences métiers	C. Rég, Rectorat, DM	Salariés du nautisme, pêcheurs, demandeurs d'emploi, élèves		X	
		A332. Satisfaire les besoins en compétences managériales et de marchés	Conseil Régional, DM, FIN	Salariés du nautisme, aquaculteurs, demandeurs d'emploi		X	
		A333. Satisfaire les besoins en compétences sociales et culturelles	Conseil Régional, CRPMEM, Rectorat	Salariés du nautisme, pêcheurs, demandeurs d'emploi		X	





Des fiches actions sont proposées dans le corps du rapport, pour faciliter la mise en œuvre des actions prioritaires retenues.

Les principales propositions d'évolution de l'offre de formation au regard des besoins en compétences, par catégorie de public cible, sont indiquées ci-dessous, par famille d'activités professionnelles faisant l'objet d'un focus dans le CEP. Pour une meilleure visibilité des évolutions proposées, nous utiliserons le code couleur suivant (des numéros sont également indiqués pour les impressions monochromatiques) :

Code couleur et numérogie	
Faire évoluer les contenus des spécialités de formation concernées	1
Densifier l'offre de formation dans certaines spécialités, comme la métallerie, en raison des perspectives de croissance de ces segments	2
Ouvrir de sections de formations non existantes en Martinique dans les familles d'activités professionnelles (FAP) concernées	3
Aucun changement nécessaire dans l'offre de formation existante	

A noter que les recrutements sont internationaux dans le domaine de la marine marchande. Les professionnels interrogés au cours de l'étude n'ont exprimé aucun besoin à un horizon de 5 à 10 ans, même en prenant en compte l'ouverture du troisième jeu d'écluses du Canal de Panama.



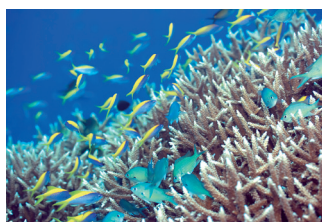


		Encart entre l'offre de formation		Evaluations de l'offre de formation proposées		
FAP	Offre de formation existante	Besoin en compétences identifiées	FP initiale	Apprentissage	FP continue	Observations
			Aucun changement	Aucun changement	Ouverture 3	
Nautisme	<p><b>FPI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bac Pro Maintenance Nautique ; LP Nérès du Marin et LP Saint James de Saint-Pierre,</li> <li>- CAP Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance ; LP Nérès du Marin.</li> <li>- FCIL maintenance nautique ; LP Nérès du Marin</li> <li>- Bac Pro électromécanicien marine; EFPMA</li> </ul> <p><b>Apprentissage</b></p> <p>Néant</p> <p><b>FPC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CQP Agent de maintenance et de services dans les industries nautiques ; Greta Martinique</li> <li>- Brevet de 750 kW (niveau V professionnel) ; EFPMA</li> </ul> <p><b>Navigation</b></p> <p>Certificat d'Initiation Nautique / Permis de conduire des moteurs marins (CIN / PCMM) ; EFPMA</p> <p><b>Loisirs nautiques</b></p> <p>par CERFASSO : BPAA (niveau IV); BPJEPS<sup>21</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités aquatiques ; Unité complémentaire Plongée au BP JEPS - Activités aquatiques ; CAEPMNS : Certificat d'aptitude professionnelle maître-nageur sauveteur ; CQP AMV (V); Animateur Loisirs Sportifs Moniteur Voile</li> </ul>	<p><b>Industrie nautique et plaisance professionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Architecte naval, menuisier charpente marin...</li> <li>-Mécaniciens moteurs marins, sca-phandriers, soudeur tôle marine</li> <li>-Métiers de la navigation: skipper (capitaine), hôtesse...</li> <li>-(pour la grande plaisance) : chaudronnerie, électronique, voilerie, skipper, techniciens de maintenance</li> <li>-Accastillage</li> <li>-Web-marketing</li> <li>- Besoins dans des domaines liés à l'avitaillement</li> </ul> <p><b>Loisirs nautiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauveteurs aquatiques</li> <li>- Moniteurs aquagym</li> <li>- Conducteurs de scooters des mers</li> <li>- Moniteurs de voile légère, de kayak et d'aviron</li> <li>- Moniteurs de plongée</li> <li>- Animateurs de sentiers sous-marins</li> <li>- Professionnels de la balnéothérapie et de la thalassothérapie</li> <li>- Brigades vertes et brigades bleues</li> </ul>	<p>Communiquer sur la possibilité d'exercer dans cette FAP pour certaines filières de formation du BTP (exp., soudure)</p>	<p>Communiquer sur la possibilité d'exercer dans cette FAP pour certaines filières de formation du BTP (exp., soudure)</p>	<p><b>Pour répondre aux besoins en compétences métiers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CQP par l'EFPMA et le Greta pour la réparation navale, sur demande exprimée par les professionnels</li> <li>- Modules de formations favorisant le respect de l'environnement (exp., techniques de voiles thermocollées)</li> <li>- CQP par le CERFASSO pour les loisirs nautiques, sur demande exprimée par les professionnels</li> </ul> <p><b>Pour répondre aux besoins en compétences managériales et de marché :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations de cadre (CCI)</li> <li>- Formations en marketing (Greta, CCI)</li> <li>- Formations nautiques courtes pour les commerciaux d'autres secteurs d'activités (Greta, CCI)</li> <li>- Modules sur la gestion et la création / reprise d'entreprise, sur la sécurité en mer, sur la dépollution ou sur le dialogue social (EFPMA)</li> <li>- Modules de formations en anglais et en TIC</li> </ul>	<p>Propositions subordonnées à une évolution favorable du secteur</p>

<sup>21</sup> BPJEPS (IV) : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports.



Encart entre l'offre de formation			Evaluations de l'offre de formation proposées			
FAP	Offre de formation existante	Besoin en compétences identifiées	FP initiale	Apprentissage	FP continue	Observations
			Aucun changement	Ouverture 3	Ouverture 3	
Pêche, aquaculture	<p><b>FPI</b> CAP Matelot (EFPMA)</p> <p><b>Apprentissage</b> Néant</p> <p><b>FPC</b> - Certificat d'initiation nautique (EFPMA) - Certificat de capacité (Niv. V) (EFPMA) - Brevet de 750 kW (niv. V) (EFPMA)</p> <p>Aucune offre de formation en aquaculture</p>	<p><b>Compétences métiers</b></p> <p>Frigoristes, électronique embarquée, hygiène</p> <p><b>Compétences marché</b></p> <p>Valorisation et commercialisation des produits</p> <p><b>Compétences managériales</b></p> <p>Gestion des TPE</p> <p><b>Compétences sociales et culturelles</b></p> <p>Connaissance sur le patrimoine martiniquais, favorisant une diversification vers le pesca-tourisme</p> <p>Sensibilisation aux problématiques environnementales</p>		<p>CAP en poissonnerie, mareyage ou alimentation (pour la compétence fileteur) (CFA Métiers)</p>	<p><b>Pêche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAP Mareyeur (CMA)</li> <li>- CAP en poissonnerie, mareyage ou alimentation (CMA)</li> <li>- CQP Employé polyvalent produits de la mer (CMA)</li> <li>- CQP Poissonnier écailleur traiteur produits de la mer (CMA)</li> <li>- CQP Opérateur producteur métiers de la mer (CMA ou EFPMA)</li> <li>- BP cultures marines (EFPMA)</li> <li>- Modules de formation favorisant le respect de l'environnement</li> <li>- Modules de formation sur le patrimoine culturel et naturel martiniquais</li> </ul> <p><b>Aquaculture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BP cultures marines (EFPMA)</li> <li>- Formations de cadre (CCI)</li> <li>- Modules de formations favorisant le respect de l'environnement</li> </ul>	<p>Propositions subordonnées à une évolution favorable du secteur</p> <p>Certaines formations pourront être mises en place en inter-régional, pour avoir des effectifs suffisants</p>



FAP	Ecart entre l'offre de formation		Evaluations de l'offre de formation proposées			Observations
	Offre de formation existante	Besoin en compétences identifiées	FP initiale	Apprentissage	FP continue	
			Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	
Etude et protection des milieux marins	<p><b>Recherche et études sur le milieu marin</b></p> <p><b>FPI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master en gestion et expertise des milieux littoraux (JAG Martinique)</li> <li>- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles dans les domaines de la géographie, environnement, tourisme (JAG)</li> <li>- Doctorat en archéologie (JAG Guadeloupe)</li> </ul> <p><b>Apprentissage</b></p> <p>Néant</p> <p><b>FPC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations fédérales de plongeur (COMASSUB)</li> </ul> <p><b>Surveillance et protection de l'environnement littoral</b></p> <p><b>FPI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAPA et bac pro travaux paysagers</li> </ul> <p><b>Apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAPA Travaux paysagers</li> <li>- CAPA Services en milieu rural</li> <li>- BPA Travaux des aménagements paysagers</li> <li>- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau</li> </ul> <p><b>FPC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAPA Travaux paysagers (CFPPA)</li> <li>- Bac Pro Aménagements paysagers Mesures Agro Environnementales Territoriales</li> <li>- TP V et IV AFPAM et Greta</li> <li>- Licence professionnelle protection de l'environnement spécialité eau (CNAM-LEGTA)</li> </ul>	<p><b>Recherche et études sur le milieu marin</b></p> <p>Ingénieurs avec une majeure environnement des milieux marins, notamment des spécialistes en études d'impact (Loi sur l'Eau)</p> <p>Géographes spécialisés sur les milieux marins, par exemple en archéologie marine</p> <p><b>Plongeurs</b></p> <p>Energies marines renouvelables</p> <p><b>Surveillance et protection de l'environnement littoral</b></p> <p>Agents de suivi des espaces protégés, techniciens, brigades du littoral, animateurs en milieux marins</p>				<p>Les ingénieurs et chercheurs sont recrutés par appels à candidature national</p> <p>Les formations locales (FI) en géographie, environnement couvrent les besoins</p> <p>La création d'une filière ingénieur locale ne fait pas l'objet de consensus, car l'état du marché du travail ne permet pas aux entreprises d'absorber plusieurs cohortes d'ingénieurs spécialisés dans l'environnement marin</p> <p>Les associations de protection de l'environnement littoral sont très fragiles et ne sont pas en mesure de recruter</p>



Cette synthèse est issue du Contrat  
d'Etude Prospective disponible sur le  
site du Conseil Régional :  
[www.crmartinique.fr](http://www.crmartinique.fr)  
[www.region-martinique.mq](http://www.region-martinique.mq)

2013